



FORMULAIRE DE DÉCLARATION POUR LA PRATIQUE D'ÉPANDAGE
dans le cadre de la dérogation temporaire
aux périodes minimales d'interdiction d'épandage du lisier

Je soussigné(e) (Nom, prénom) : _____

agissant en qualité de (fonction) : _____

dans l'entreprise (Nom de l'entreprise / n °PACAGE) : _____

déclare utiliser la dérogation exceptionnelle et temporaire à la fin de la période d'épandage du lisier accordée jusqu'au 14 décembre 2019 inclus sur les prairies implantées depuis plus de 6 mois (dont les prairies permanentes et les luzernes)

Commune	N° îlot PAC	N° parcelle PAC	Surface concernée

Fait en 2 exemplaires (*en conserver un*)

A _____ Le _____

Signature :

Un exemplaire à retourner à :
DDTM de l'Eure – service eau biodiversité forêt
1 avenue du Maréchal Foch – CS42205 – 27032 EVREUX CEDEX
ou par courriel : ddtm-sebf@eure.gouv.fr

Rappel réglementaire :

- arrêté du 19 décembre 2011 relatif au programme d'actions national à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole ;
- arrêté du 30 juillet 2018 établissant le programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole pour la région Normandie (6^{ème} PAR)
- arrêté préfectoral du 04/12/2019 portant dérogation aux périodes minimales d'interdiction d'épandage des fertilisants azotés et au maintien d'une quantité minimale de couverture végétale au cours des périodes pluvieuses dans le département de l'Eure